

Le 5 juin 2026

Par courriel: [deborah.flint@gtaa.com](mailto:deborah.flint@gtaa.com)

Deborah Flint  
Présidente-directrice générale de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto  
Toronto (Ont.)

Madame,

Je vous écris afin de porter à votre attention une question de plus en plus urgente pour les travailleuses et travailleurs du secteur aérien canadien et pour la stabilité des opérations aéroportuaires à Toronto Pearson : la pratique persistante du transfert de contrat et ses répercussions croissantes sur la continuité de la main-d'œuvre, la culture de la sécurité et la résilience à long terme des services aéroportuaires.

Comme vous le savez, le transfert de contrat – pratique consistant à lancer de nouveaux appels d'offres pour des contrats de services et à les attribuer à de nouveaux employeurs sans protections pour les travailleuses et travailleurs en poste – est devenu un problème structurel dans les principaux aéroports canadiens.- Chaque transfert se traduit par une perte de salaire, d'avantages sociaux, d'ancienneté et de sécurité d'emploi pour les travailleuses et travailleurs qualifiés qui exercent des fonctions essentielles à la sécurité et en contact direct avec les passagères et passagers.-- Il ne s'agit pas de rôles secondaires; ils comprennent les services au sol, la restauration, la manutention des bagages et d'autres fonctions essentielles ayant une influence directe sur la sécurité, l'efficacité et l'expérience des passagères et passagers.

Une nouvelle évolution préoccupante est récemment apparue à Toronto Pearson. La décision de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto de révoquer la licence d'AGI – en raison d'une demande tardive plutôt que d'une préoccupation concernant la sécurité – a entraîné la perte de leur emploi, du jour au lendemain, pour 500 membres. Il mérite d'être noté que la convention collective d'Unifor avec AGI était à la pointe du secteur, établissant le salaire de départ le plus élevé dans les services au sol, ainsi que des protections et droits solides; des années de négociations et les acquis obtenus par le syndicat sont désormais perdus. Les membres qui parviennent à trouver un nouvel

emploi le feront à des salaires inférieurs, avec moins de protections, une sécurité des pensions réduite et, dans certains cas, dans des environnements non syndiqués.

Quel que soit le mécanisme utilisé, les conséquences sont graves et de grande envergure :

- Les employées et employés expérimentés sont contraints de postuler à nouveau pour leur propre poste, souvent à des salaires inférieurs et avec des avantages sociaux réduits;
- Le roulement de personnel augmente, ce qui nuit à la continuité des opérations et contribue à des pénuries chroniques de main-d'œuvre;
- Le savoir institutionnel est perdu, ce qui affaiblit la culture de la sécurité et accroît les risques opérationnels dans des environnements où précision et expérience sont essentielles;
- Les normes du travail sont revues à la baisse, ce qui affecte de manière disproportionnée les travailleuses et travailleurs racialisés, les immigrantes et immigrants et les femmes, qui constituent une part significative de la main-d'œuvre des services aéroportuaires;
- Le taux de syndicalisation diminue, ce qui renforce encore les modèles d'emploi précaire dans tout l'écosystème aéroportuaire.

Pour les travailleuses et travailleurs, ces emplois ne sont pas interchangeables. Ce sont des carrières, des sources de revenus principales et des soutiens essentiels pour les familles. La détérioration des conditions de travail a contraint certains membres à cumuler plusieurs emplois, tandis que d'autres ne peuvent plus subvenir à leurs besoins fondamentaux, comme le loyer. Pour le système de l'aviation, la stabilité de la main-d'œuvre est fondamentale pour la sécurité, la fiabilité et la compétitivité. Lorsque des travailleuses et travailleurs expérimentés sont remplacés, les impacts se font sentir dans l'ensemble de l'environnement opérationnel.

Compte tenu du rôle central de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto dans la gestion de l'intégrité opérationnelle du plus grand aéroport du Canada, je vous invite instamment à faire preuve de leadership afin de remédier à cette instabilité croissante. Plus précisément, je formule, à l'attention de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, les demandes suivantes :

1. En priorité, veiller à ce que tous les membres d'Unifor concernés par le transfert de contrat à AGI soient embauchés par Unifi avec la convention collective en vigueur afin de préserver les salaires, les pensions, les avantages sociaux et tous les autres droits négociés par Unifor;
2. Intégrer des clauses de maintien des effectifs dans tous les contrats de service afin d'assurer la continuité de l'emploi lorsque les contrats changent de mains;

3. Renforcer les processus d'octroi de licences et de conformité afin d'empêcher que des problèmes administratifs n'entraînent des pertes d'emploi massives;
4. Collaborer avec les partenaires sociaux pour élaborer un cadre de stabilité qui privilégie l'expérience, la culture de la sécurité et la continuité du service;
5. Soutenir les efforts fédéraux visant à renforcer les protections en matière de succession au sein du *Code canadien du travail* pour les contrats de services aéroportuaires.

Ces mesures contribueraient à stabiliser la main-d'œuvre, à protéger le savoir-faire institutionnel et à renforcer les normes de sécurité et de service qui font la réputation de Pearson. La réputation de Pearson en tant qu'aéroport leader et compétitif à l'échelle mondiale repose sur son personnel, dont les conditions de travail n'ont cessé de se détériorer en raison de problèmes que l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto est en mesure de résoudre grâce à son pouvoir et à son influence. Ce sont des décisions comme celles-ci et leurs conséquences qui ont contribué au débat actuel sur la privatisation des aéroports, fondé sur le sentiment que les aéroports ne servent pas les intérêts des Canadiennes et Canadiens – qu'il s'agisse de celles et ceux qui y travaillent ou de celles et ceux qui les fréquentent dans le cadre de leurs voyages.

J'exhorte l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto à prendre des mesures immédiates pour empêcher toute nouvelle détérioration des normes du travail et pour veiller à ce que les décisions opérationnelles ne compromettent pas par inadvertance la stabilité du personnel de l'aéroport. Nos membres apportent des décennies d'expérience aux opérations de Pearson, et leurs connaissances peuvent contribuer à bâtir un modèle plus résilient et durable pour l'avenir.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lana Payne'.

**Lana Payne**  
**Présidente nationale**

Cc: L'honorable Stephen MacKinnon, ministre des Transports  
Tammy Moore, présidente de la section locale 2002 d'Unifor  
Antonios Kourteridis, président de la section locale 2300 d'Unifor

/idssepb343